

Conditions Générales de Vente

Séminaires à l'étranger

Version du 9 septembre 2026

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente régissent la relation entre Solinfis SRL et la personne qui s'inscrit à la formation dispensée dans le cadre d'un séminaire organisé par Solinfis hors de Belgique.

- Solinfis SRL, Chaussée de Charleroi 18, 1380 Lasne, Belgique
- Numéro d'entreprise : BE0769249788
- Administrateur : Loïc Malluquin
- Adresse de contact : info@solinfis.be

Le séminaire concerné est celui désigné sur la page de paiement sur laquelle l'inscription est passée. Sa destination, ses dates, le prix des frais de formation et l'agence de voyage partenaire y sont indiqués avant la commande.

Ces informations font partie intégrante du contrat conclu entre la participante et Solinfis.

L'agence de voyage partenaire désignée sur cette page est ci-après appelée « l'agence ».

Les présentes s'appliquent à toute inscription passée sur une page de paiement de séminaire de Solinfis.

2. Ce que Solinfis vend, et ce qu'elle ne vend pas

Solinfis vend une formation professionnelle, et rien d'autre.

Les frais de formation couvrent :

- les demi-journées de formation dispensées sur place pendant la période du séminaire, dont le nombre est annoncé sur la page de paiement
- l'intervention des formateurs et les frais que Solinfis engage pour les faire venir
- les exercices pratiques conduits pendant ces demi-journées
- les supports pédagogiques

Solinfis ne vend pas le séjour, et elle ne l'organise pas. Le voyage, le transport aérien, les transferts, l'hébergement et la restauration font l'objet d'un contrat distinct entre la participante et l'agence, qui en fixe le prix, les conditions et le calendrier. Solinfis transmet les coordonnées de l'agence après le paiement de la formation.

Solinfis n'est pas une agence de voyage. Elle ne prend en charge aucune prestation de transport ou d'hébergement, et elle n'intervient pas dans la relation entre la participante et l'agence.

3. Condition d'accès

L'inscription au séminaire est réservée aux personnes membres du programme Nurse+ au moment de leur inscription.

La qualité de membre s'apprécie au jour de l'inscription. Sa perte entre l'inscription et la date du séminaire est sans effet sur le droit de participer à la formation déjà payée.

4. Prix et modalités de paiement

Le prix des frais de formation est celui indiqué sur la page de paiement. Il est ferme, et il est payé en une fois à l'inscription.

Ce montant couvre la seule formation. Il ne comprend aucune prestation de voyage, de transport, d'hébergement ou de restauration, qui sont facturées séparément par l'agence selon son propre tarif.

Le paiement s'effectue par les moyens proposés sur la page de paiement, à ce jour la carte bancaire et Bancontact. La commande est confirmée après validation définitive du paiement par l'établissement bancaire, ce qui peut demander plusieurs jours ouvrables pour un paiement Bancontact.

Solinfis ne fixe pas de date limite d'inscription. L'inscription reste possible tant que l'agence dispose de places pour le séjour. Si aucune place n'est disponible au moment où la participante se rapproche de l'agence, les frais de formation lui sont remboursés dans les plus brefs délais.

5. Inscription et confirmation

L'inscription devient ferme et définitive à réception du paiement.

Elle est nominative. Elle ne peut pas être cédée ou transférée à un tiers sans l'accord écrit de Solinfis.

Un courriel de confirmation est envoyé à l'adresse indiquée lors de l'inscription. Il demande de transmettre à l'agence les informations nécessaires à la réservation du séjour, dont le choix de chambre, de vol et d'options.

6. Droit de rétractation

La participante reconnaît agir à titre professionnel dans le cadre du présent contrat.

Si elle s'inscrit en tant que consommatrice, elle dispose d'un délai légal de quatorze jours calendrier à compter de son inscription pour se rétracter, par simple courriel à info@solinfis.be, sans avoir à motiver sa décision. Aucun frais ne lui est retenu, et le montant versé est remboursé intégralement.

7. Annulation par la participante

Passé le délai de rétractation, les frais de formation ne sont pas remboursables, quelle que soit la date de l'annulation.

Aucun remboursement n'est accordé en cas d'absence, d'arrivée tardive, d'interruption ou de départ anticipé.

L'annulation du séjour auprès de l'agence relève des conditions de celle-ci, et elle est sans effet sur les frais de formation. L'inverse vaut également.

Une participante qui annule son séjour ne peut plus assister à la formation, puisque celle-ci se donne sur place. Les frais de formation restent dus. Solinfis peut, à titre exceptionnel et à sa seule appréciation, accorder un avoir utilisable sur un séminaire suivant.

La participante souscrit ses propres assurances, et Solinfis lui recommande de le faire. Une assurance annulation prise auprès de l'agence ou d'un assureur couvre le séjour selon ses propres conditions.

8. Annulation ou modification par Solinfis

Solinfis se réserve le droit d'annuler la formation si un nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, les frais de formation sont remboursés intégralement, sans autre dédommagement.

En cas de circonstances exceptionnelles ou de force majeure, Solinfis peut modifier le programme pédagogique ou logistique. Si la formation devait être annulée pour ces raisons, un report, un avoir ou un remboursement est proposé, à l'exclusion de tout autre dédommagement.

Une annulation de la formation par Solinfis n'annule pas le contrat de séjour conclu avec l'agence, qui suit ses propres conditions.

9. Responsabilité et assurances

La responsabilité de Solinfis se limite à la formation qu'elle dispense. Le transport aérien, l'hébergement, la restauration et les activités proposées par l'agence ou par l'établissement d'accueil relèvent de leurs prestataires respectifs.

Solinfis n'est en particulier pas responsable d'un retard ou d'une annulation de vol, d'une perte de bagages, ou d'un incident survenu pendant le transport ou le séjour.

Aucune assurance voyage, annulation, assistance ou rapatriement n'est comprise dans les frais de formation. Chaque participante souscrit les siennes.

Solinfis est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle.

10. Formalités et aptitude

Chaque participante vérifie qu'elle dispose des documents de voyage exigés pour le pays de destination et qu'ils sont en cours de validité.

Chaque participante s'assure d'être médicalement apte à voyager et à suivre la formation.

Ces vérifications relèvent d'elle seule. Un refus d'embarquement ou d'entrée sur le territoire est sans effet sur les frais de formation.

11. Comportement

La participante respecte le règlement du lieu d'accueil, les règles de sécurité, les autres participantes et l'équipe Solinfis.

Un comportement violent ou gravement irrespectueux peut entraîner l'exclusion de la formation, sans remboursement.

12. Propriété intellectuelle et droit à l'image

Les supports pédagogiques restent la propriété de Solinfis. Leur reproduction et leur diffusion sont soumises à son accord écrit.

La participante autorise Solinfis à utiliser les photos et les vidéos prises pendant le séminaire à des fins pédagogiques et de communication. Elle peut refuser cet usage à tout moment, par écrit à info@solinfis.be. Solinfis cesse alors de produire de nouveaux contenus où elle est identifiable, et retire ceux encore utilisés lorsque c'est raisonnablement possible. Ces images ne sont jamais utilisées de manière dévalorisante.

13. Données personnelles

Les données recueillies servent à gérer l'inscription, la facturation et le suivi de la formation. Certaines données nécessaires, nom et coordonnées, sont transmises aux prestataires externes du séminaire, dont l'agence, les compagnies aériennes et l'hôtel.

Les droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de suppression s'exercent en écrivant à info@solinfis.be. Les données sont conservées le temps nécessaire à la gestion du séminaire et aux obligations légales, puis supprimées ou anonymisées.

14. Droit applicable et litiges

Les présentes conditions sont soumises au droit belge.

En cas de litige, les parties cherchent d'abord une solution amiable par échange écrit. À défaut, les tribunaux francophones de Nivelles sont seuls compétents.

Si une clause des présentes conditions devait être déclarée invalide, les autres clauses restent pleinement applicables.

La participante qui agit en qualité de consommatrice peut, en cas de litige non résolu, saisir le Service de Médiation pour le Consommateur :

- Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1, 1000 Bruxelles
- contact@mediationconsommateur.be
- 02/702.52.20
- mediationconsommateur.be